

Niort ville refuge pour la loutre d'Europe

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Niort
- **Services de la collectivité associés** : service foncier - service espaces naturels - service voirie ouvrage d'art-régie bâtiment - service communication
- **Budget** : 3000 euros
- **Partenaires financiers** : /
- **Partenaires techniques** : Deux Sèvres Nature Environnement - Parc naturel régional du Marais Poitevin - Société française d'études et de protection des mammifères
- **Date de début du projet** : Janvier 2019
- **Date de fin** : Fin 2019



OBJECTIFS

- Contribuer au Plan National d'Actions de Protection de la Loutre d'Europe en favorisant la libre circulation et la reproduction de l'espèce sur l'ensemble du territoire communal, avec la préservation de zones humides de repos et de potentiel zones de gîtes de reproduction.
- Participer à la connaissance et à la protection d'un ensemble d'espèces des milieux humides ou semi humides, accompagnant l'espèce "parapluie" dans son habitat.
- Contribuer à la lutte biologique et naturelle de l'Ecrevisse de Louisiane, espèce exotique envahissante des marais et destructrice des populations d'amphibiens, qui est de plus en plus utilisée comme ressource alimentaire par la Loutre.
- Faire adhérer à ce programme des partenaires institutionnels et privés pour développer sur la commune de Niort, puis sur le territoire de l'agglomération "l'offre" de havres de paix et ainsi contribuer à la protection des zones humides.

MESURES MISES EN OEUVRE

En janvier 2019, Niort a créé un groupe de travail multi partenarial autour de la préservation de la loutre, espèce emblématique du Marais poitevin, visant à faire de Niort « une ville refuge pour la loutre ». Le Parc naturel régional du Marais poitevin, le Syndicat des Eaux du Vivier, Deux-Sèvres Nature Environnement et l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise (IIBSN), ont été les premiers partenaires réunis pour échanger sur les modalités de protection et identifier les secteurs les plus sensibles à préserver. Plusieurs reconnaissances de terrain ont permis de conclure que la Loutre d'Europe est bien présente sur Niort et qu'elle fréquente tous les secteurs longeant la Sèvre, de l'amont à l'aval, et qu'elle se trouve également en centre-ville.

Le programme « Niort, ville refuge pour la Loutre » vise la mise en place d'un panel d'actions pour : favoriser les déplacements de l'animal le long de son corridor biologique qui s'inscrit dans la trame verte et bleue, permettre à l'espèce de se reproduire dans les meilleures conditions, en améliorant notamment le croisement des populations d'individus de plusieurs zones géographiques. Ainsi des passerelles à Loutre ont été créées par les services municipaux et installées aux endroits infranchissables par l'espèce, des actions pédagogiques et de suivi (observations des traces, piégeages photographiques, animations nature, etc...) sont menées.

Une action significative consiste à créer des zones protégées « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », reconnues et labellisées au niveau national par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), et portée au niveau local par l'association naturaliste Deux-Sèvres Nature Environnement.

Pour ce faire, l'association a été missionnée par la ville pour identifier les parcelles communales présentant le meilleur potentiel pour être protégées au titre des « havres de paix ». Ces zones ont fait l'objet d'une convention qui indique les actions que la collectivité s'engage à mener et celles qu'elle devra exclure de sa gestion. Certaines parcelles, aux abords de chemins de randonnée, sont équipées des panneaux de communication fournis par la SFEPM, dans un but pédagogique.

Au total, 16 sites, en bordure de la Sèvre, appartenant à la Ville de Niort, pour une superficie totale de plus de 26 hectares, sont protégés.

Les perspectives de développement sont d'ajouter des parcelles privées et publiques (agglomération, département, propriétaires privés).

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

- Un nombre important de parcelles protégées.
- Le programme de protection d'une espèce "parapluie" permet de recueillir des impacts positifs sur tout un cortège d'espèces aquatiques ou semi aquatiques, notamment par le développement de la végétation spontanée sur les parcelles "havres de paix" et l'interdiction de rentrer sur ces secteurs.
- Une communication facile et positive autour de la protection de la Loutre, espèce emblématique et ayant un capital sympathie important auprès du grand public; permet de s'appuyer sur cette espèce pour communiquer et sensibiliser sur le thème général "eau et biodiversité".
- Un panneau de communication préétabli facile à reproduire et à installer.

Difficultés rencontrées :

Animal très discret, ne se déplaçant que de nuit, la Loutre d'Europe ne peut être aperçue lors d'animations pédagogiques ou de sorties nature, il est donc difficile de vérifier l'intérêt des mesures prises et de communiquer sur les résultats obtenus en terme de préservation de cette espèce, voire de la biodiversité.

Coordonnées

Niort

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Katia HAMMOUTENE, Chargée de mission Plan d'actions Biodiversité

katia.hammoutene@mairie-niort.fr

05 49 78 76 79

